

**Tableau récapitulatif des modalités d'évaluation et de validation des modules de formation**

| Module | Épreuves  | Organisation des épreuves   | Notation      | Conditions de validation du module  |
|--------|---|---|---------------|---|
| 1      | <p><b>1. Contrôle écrit des connaissances</b></p> <p><b>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</b></p> <p><b>3. Evaluation de la période pratique</b></p>   | <p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée par le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p> | Sur 20 points | Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves. |
| 2      | <p><b>1. Contrôle écrit des connaissances</b></p> <p><b>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</b></p> <p><b>3. Evaluation de la période pratique</b></p>   | <p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée par le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p> | Sur 20 points | Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves. |
| 3      | <p><b>1. Contrôle écrit des connaissances</b></p> <p><b>2. Elaboration d'une note de situation</b> sur un thème lié à la qualité (ex : analyse d'un dysfonctionnement, élaboration d'une procédure, ...)</p>  | <p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. Présentation orale de cette note devant plusieurs évaluateurs (2 a minima dont un représentant de l'école et un professionnel) – L'évaluation est réalisée par ces évaluateurs, sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p>   | Sur 20 points | Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des deux épreuves.  |
| 4      | <p><b>1. Contrôle écrit des connaissances</b></p> <p><b>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 p maxi)</b></p> <p><b>3. Evaluation de la période pratique</b></p>  | <p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p>     | Sur 20 points | Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves. |
| 5      | <p><b>1. Contrôle écrit des connaissances</b></p> <p><b>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</b></p> <p><b>3. Evaluation de la période pratique</b></p>   | <p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p>     | Sur 20 points | Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves. |
| 6      | <p><b>1. Contrôle écrit des connaissances</b></p> <p><b>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</b></p> <p><b>3. Evaluation de la période pratique</b></p>   | <p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée par le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p> | Sur 20 points | Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves. |
| 7      | <p><b>1. Contrôle écrit des connaissances 2 - Compte rendu et analyse de l'activité</b> réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</p> <p><b>2. Evaluation de la période pratique</b></p>  | <p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée par le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p> | Sur 20 points | Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves. |
| 8      | <p><b>1. Contrôle écrit des connaissances</b></p> <p><b>2. Elaboration d'une note de situation</b> sur un thème lié à la communication et la transmission d'information (ex : conception d'une action de transmission d'informations, compte-rendu de réunions de travail, ...)</p> | <p>1. Contrôle continu organisé par organisme de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. Présentation orale de cette note devant plusieurs évaluateurs (2 a minima dont un représentant de l'école et un professionnel) – L'évaluation est réalisée par ces évaluateurs sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p>  | Sur 20 points | Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des deux épreuves   |